

Réf: Dossier N° 134881

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FRACTAL COTE D'IVORE SARL »

Siège social Bingerville, Bingerville, ABIDJAN ADJAME  
BINGERVILLE, Lot 236, Ilot 46

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/08/2022, et enregistrés au CEPICI le 10/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FRACTAL COTE D'IVORE SARL »

Objet : ARCHITECTURE GENERALE, ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR, DESIGN, PAYSAGISME, CONFECTION DE MAQUETTE ET D'IMAGES DE SYNTHÈSE 3D, LOTISSEMENT, BÂTIMENTS, TRAVAUX PUBLICS, BUREAU D'ÉTUDE TECHNIQUE, FORMATION DE CONCEPTION ASSISTÉE PAR ORDINATEUR. .Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (1,000,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Bingerville, Bingerville, ABIDJAN ADJAME  
BINGERVILLE, Lot 236, Ilot 46

Dirigeant(s) : M WOGNIN ANOUMAN NARCISSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07743 du 26/08/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°38993/GTCA/RC/2022 du 26/08/2022

